

EDITO

Chers tous,

Bientôt 7 semaines que nous sommes en confinement. Le temps se fait long, la privation de notre liberté d'aller et venir devient pesante. Certains d'entre-nous sont physiquement éprouvés, d'autres sont extrêmement inquiets pour leur emploi ou pour la survie de leur entreprise. Nos anciens languissent de voir leurs petits-enfants, et nous voyons passer le printemps sous nos yeux sans pouvoir profiter de belles soirées entre amis. Mais le confinement porte ses fruits. Merci à chacun de le respecter, car ce sont les efforts individuels qui garantiront le succès collectif.

On nous parle à présent de déconfinement. De multiples sujets sont à traiter au niveau de la Mairie : le fonctionnement du village dans la vie d' « après », les masques, le gel, l'école, la cantine... Nous devons avancer, mais les inconnues sont multiples, et les Mairies ne reçoivent aucune directive sur l'ensemble de ces sujets. Alors nous allons tâcher de vous accompagner au mieux dans cette sortie du confinement. Nous imaginons avec l'équipe enseignante des scénarios de retour à l'école, nous allons distribuer dans vos boîtes aux lettres des masques tissus très techniques et très efficaces financés par la région Rhône-Alpes. La date d'arrivée de ces masques, là encore, est incertaine. « Dans le mois de Mai » nous dit-on. Parallèlement, vous nous aidez aussi à organiser la vie du village, en confectionnant des masques pour nos Anciens, merci à nos couturières ! Merci aussi à votre disponibilité pour faire les courses des plus fragiles de nos habitants. Les membres du CCAS prennent également des nouvelles des personnes les plus isolées, Merci à eux !

Et à 20h, tous les soirs, notre village émerge tout à coup de sa torpeur, les cloches de l'église, un coup de sirène, puis c'est un concert de cris et de casseroles qui s'élève, c'est joyeux, c'est défoulant, et ça fait du bien, ça fait du lien, le temps de quelques minutes, jusqu'aux 3 coups de sirène qui marquent la fin de cette liesse villageoise. Vous êtes donc tous bien là, bien vivants, à célébrer nos soignants, mais aussi à encourager par vos cris la perspective de jours meilleurs.

Portez vous bien,

Laurence LEMAITRE

PREPARATION DU DECONFINEMENT

Le 11 mai prochain, la France entamera partiellement son processus de déconfinement, après huit semaines d'une mesure inédite mise en place pour lutter contre l'épidémie de coronavirus.

Les élus locaux se retrouvent au centre de la stratégie de déconfinement imaginée par l'Etat.

Les élus municipaux sont restés en lien même à distance pour suivre de près les consignes arrivant au jour le jour. Ils se sont retrouvés virtuellement le samedi 25 avril pour organiser un conseil municipal en visioconférence pour traiter les sujets en cours dont le sujet important de la préparation de la sortie du déconfinement.

Plusieurs mesures ont été validées :

- ✓ Du gel hydroalcoolique et des masques seront fournis à tous les agents municipaux.
- ✓ A partir du jour où la mairie sera à nouveau accessible au public, l'accès sera restreint.
- ✓ Il n'y aura pas de permanence physique de Madame le maire mais elle pourra être jointe par téléphone aux horaires habituels de la permanence (vendredi de 16h30 à 19h) ou par mail.
- ✓ Une désinfection complète de l'école, de la garderie et de la cantine sera faite avant le 4 mai.
- ✓ De nouvelles consignes de nettoyage seront données pour les bâtiments communaux.
- ✓ Préparation de la distribution des masques aux habitants résidents permanents à recevoir courant mai de la Région.

Mais plusieurs questions restent en suspens dont l'ouverture de l'école et de la cantine.

GARDONS LE LIEN

Malgré la fermeture physique de la mairie, nous gardons le lien avec les habitants. La boîte mail est relevée quotidiennement. Le site internet est mis à jour régulièrement. La page Facebook est actualisée quotidiennement pour relayer le mieux possible les informations utiles, maintenir le lien social, échanger, faire découvrir le village, proposer quelques défis, mettre une touche un peu positive chaque jour. Elle est accessible sans avoir de compte <https://fr-fr.facebook.com/leshaies69420>

MAIRIE

Suite aux mesures exceptionnelles concernant le passage au stade 3 de l'épidémie du COVID-19 annoncées par le Gouvernement et afin de limiter la propagation du virus, **l'accueil physique de la Mairie est fermé jusqu'à nouvel ordre.**

En cas **d'urgence, un numéro spécial** est en place : 06 25 60 11 51

Merci de l'utiliser à bon escient.

Liens maintenus avec la mairie :

- adresse mail : mairie@leshaies.fr
- boîte aux lettres
- Facebook en message privé

EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC

La mairie a procédé à l'extinction de l'éclairage public dès le 16 avril dernier jusqu'à la fin du confinement.

Plusieurs raisons à cela :

- Les horaires de l'aurore et du crépuscule sont compatibles avec les déplacements autorisés. Par ailleurs la rareté des déplacements nocturnes ne justifie pas l'éclairage des voiries.
- Une meilleure gestion de la dépense publique avec une petite économie de la facture d'électricité certes, mais cette économie pourra servir à des dépenses imprévues liées à la crise sanitaire.

Au-delà des circonstances particulières de cette période de confinement, c'est aussi un petit geste bienvenu pour l'environnement.

Pour rappel, depuis 2013 la commune des Haies pratique l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h. Ainsi, cette période d'extinction totale pendant le confinement contribuera à augmenter encore les bénéfices suivants :

- Économies budgétaires et énergétiques
- Préservation de l'environnement et favorisation de la biodiversité
- Amélioration de la qualité du sommeil des habitants grâce à une nuit noire
- Meilleure observation du ciel nocturne

DISTRIBUTION DE MASQUES

Courant mai, la mairie recevra 800 masques performants agréés par la Direction Générale des Armées, réutilisables, financés par la Région. Lavables entre 50 et 100 fois.

De fabrication française.

Les élus municipaux déposeront les masques dans les boîtes aux lettres des résidents permanents sur la commune. Si toutefois il en manquait, vous pourrez contacter la mairie.

ECOLE

Après les vacances scolaires, à compter du lundi 4 mai, les enseignantes assureront une garde pour les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire les lundis, jeudis et vendredis matins.

Un lien avec l'équipe municipale et l'école est fait régulièrement pour organiser au mieux la gestion de ce dispositif.

INSCRIPTIONS ECOLE RENTREE SEPTEMBRE 2020

Dans le contexte actuel de crise sanitaire du COVID19, les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2020 auront lieu en juin 2020.

Vous pouvez dès à présent adresser un mail à la directrice, Mme GARDETTE à :

ce.0691285x@ac-lyon.fr

REGROUPEMENT INTERDIT

Tous les regroupements de personnes sont interdits.

La commémoration du 8 mai ne sera pas publique.

Tous les lieux publics sont fermés : pétanque, city stade et étang communal.
Un nouvel arrêté municipal a été pris en ce sens le 15/04/2020.

URBANISME - DELAI D'INSTRUCTION DES DOSSIERS SUSPENDU

Suite à l'ordonnance [n°2020-427 du 15 avril 2020](#)

(<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041800899&categorieLien=id>)

prise au titre de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, les personnes qui ont récemment déposé une demande d'autorisation d'urbanisme ou qui comptent le faire prochainement doivent être informées des éléments suivants.

En raison du confinement et des difficultés rencontrées par l'ensemble des acteurs participant à la chaîne d'instruction des autorisations d'urbanisme, l'Etat a modifié de façon temporaire les délais d'instruction et de recours relatifs aux autorisations d'urbanisme. Le délai d'instruction de ces dossiers est désormais **suspendu** et reprendra son cours après la déclaration de la fin de l'état d'urgence sanitaire prévue le 24 mai 2020.

Il ne sera donc pas possible de se prévaloir d'une autorisation tacite durant cette période.

AGRICULTURE - PRODUCTEURS LOCAUX - CIRCUITS COURTS

La crise sanitaire nous a recentré sur des valeurs essentielles telles notre santé et se nourrir. Nous accordons plus d'importance à notre alimentation, sa qualité et sa provenance, sa préparation. Elle nous donne l'occasion de découvrir les circuits courts.

En effet, les ventes à la ferme, magasins de producteurs, AMAP, groupements d'achats, boutiques de produits locaux, systèmes de paniers, livraisons, marchés, etc. sont une alternative aux courses alimentaires classiques. Ils permettent de consommer des produits de qualité cultivés près de chez soi et de soutenir tous les paysans qui continuent de produire pendant cette période.

De plus un décret suspendant tous les marchés ouverts, sauf dérogation et la suppression brutale de certains débouchés ont obligés les agriculteurs à s'adapter. Pour nos agriculteurs et agricultrices hayard(e)s qui faisaient les marchés ou fournissaient les restaurants, c'est un vrai coup dur. Car bien sûr on ne peut mettre ni les animaux ni les végétaux en chômage technique, la nature continue de produire... Nous pouvons les soutenir par notre consommation locale.

Voici les agriculteurs des HAIES (jour de marché pendant le confinement) :

❖ **EARL de la SAINTY - SATRE Florent et VILLANO Christelle - Fromage de chèvre**
Vente aux marchés des Roches de Condrieu le mardi matin et Vienne le vendredi matin
Magasin Le Panier Condriot à Condrieu
Tel : 06 50 99 23 45 - Mail : christellevillano@gmail.com

❖ **JULIEN Patrick et Delphine - Fromage de chèvre**
Vente à la ferme la semaine et au marché de Vienne le mercredi matin
Magasin Les jardins de la Cote Rôtie à Ampuis
Tel : 06 25 13 79 58

❖ **EARL des Pampilles - LEMAITRE Mickaël - Fromage de chèvre**
Vente au marché de Condrieu le vendredi matin
Magasins Le Panier Condriot et Grain de soleil à Condrieu
Mail : fermepampilles@gmail.com

❖ **Ferme de la Fournachère - BONNEFOUX Christelle - Agneaux**
Vente à dates programmées
Tel : 06 88 11 65 60 - Mail : cadifanne@gmail.com

❖ **Ferme de loutre - LAMARQUE Adeline - Viande race Aubrac Bio**
Vente à dates programmées
Tel : 06.88.31.13.10- Mail : fermedeloutre@gmail.com

❖ **Yvonne COGNET - Légumes**
Vente au marché à Condrieu le vendredi matin



POURQUOI LES DECHETERIES SONT ELLES FERMEES ?

Face aux nombreuses questions que cela suscite, Vienne Condrieu Agglomération explique les motifs de la fermeture des déchèteries au public :

- 1) Interdiction d'accès pour les usagers : l'apport en déchèteries ne fait pas partie des motifs de déplacements autorisés par le gouvernement et des services essentiels.
- 2) Responsabilité de l'Agglo vis-à-vis du confinement : il convient d'éviter tous les déplacements et regroupement propices à la propagation du virus (pour information chaque déchèterie de l'agglomération reçoit entre 110 à 450 usagers par jour, en moyenne 24 000 passages en déchèterie sont enregistrés sur un mois de mars habituel). La responsabilité de l'Agglo en tant qu'employeur / donneur d'ordre pourrait être mise en cause en cas de manquement aux directives gouvernementales.
- 3) Cohérence territoriale : les déchèteries sont fermées au grand public sur le territoire national, cela n'est pas une décision isolée de l'Agglo.
- 4) Impossibilité technique : la plupart des filières et transporteurs ont fermé dans le cadre du confinement de leur entreprise. Sans une évacuation continue des déchets (plusieurs bennes quotidiennes) il est matériellement impossible d'exploiter les déchèteries.

▣ Vous êtes donc invités à stocker vos encombrants et déchets chez vous pendant la durée du confinement.

Rappel : le brûlage à l'air libre est interdit.

QUELLES SOLUTIONS ?

Cette crise sanitaire impose à tous des changements d'habitude. Mais la fermeture des déchèteries, le risque lié à la perturbation du service collecte, sont aussi une opportunité pour favoriser les pratiques éco-responsables :

- Eco-consommation en évitant le recours aux emballages par exemple
- Gestion de proximité des végétaux en faisant du broyage, paillage et compostage dans son jardin.

DECHETS MENAGERS

La collecte des déchets ménagers en bacs est maintenue sur l'ensemble des 30 communes de l'Agglo au jour habituel (mercredi matin pour notre commune).

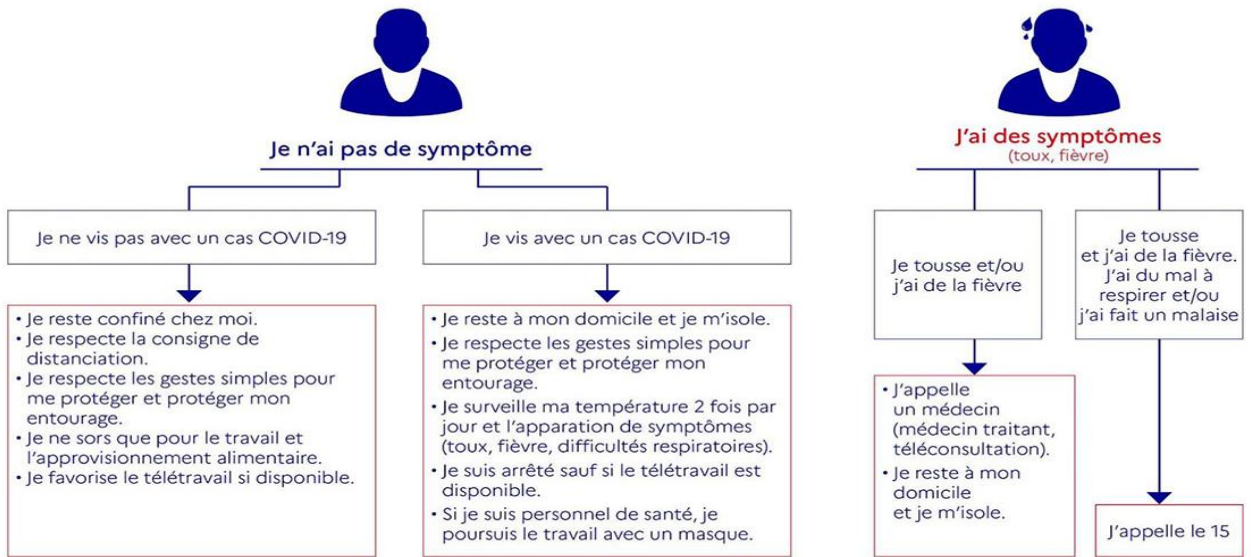
IMPORTANT : Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux particuliers que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.

La collecte des déchets recyclables est maintenue. Il est permis d'aller déposer ses déchets recyclables en point d'apport volontaire malgré les restrictions de déplacement en se munissant de l'attestation de déplacement dérogatoire et en cochant "Déplacements pour effectuer des achats de 1ère nécessité".

Mais la collecte des textiles, linges de maisons, chaussures dans les bornes RELAIS est suspendue. Nous vous remercions de reporter vos dépôts et dons. La filière a fermé dans le cadre du confinement de son entreprise.

Plus de réponse à vos questions : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/.../foire-aux-qu...>

Coronavirus : quel comportement adopter ?



Pour plus d'information concernant le coronavirus et COVID-19 je peux appeler le numéro vert 0800 130 000

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Confinement Covid-19 et violences intrafamiliales

Promiscuité, anxiété, isolement. Le contexte de crise sanitaire augmente les risques de violences intrafamiliales.

La Gendarmerie protège les victimes en :

- multipliant les moyens d'alerte
- mobilisant tous ses partenaires
- maintenant ses actions post-Grenelle
- priorisant son action sur les VIF
- assurant un accompagnement et un suivi personnalisés

1 Réception de l'appel de la victime par le CORG

2 Intervention immédiate d'une patrouille et protection de la victime

3 Traitement judiciaire

4 Accompagnement et suivi de la victime

Évaluation du danger

MOYENS D'ALERTE À RAPPELER AUX VICTIMES DE VIF

APPELS



- 17 numéro d'urgence des forces de l'ordre
- 3919 Violences Femmes Info
- 119 Enfance en danger
- 116 006 Aide aux victimes
- 115 Hébergement social d'urgence
- 112 numéro européen d'alerte

TCHAT

- PVSS Plateforme violences sexuelles et sexistes

SMS

- 114 Appel d'urgence pour sourds et malentendants

RELAIS D'ALERTE POSSIBLES

PHARMACIES

En cas d'urgence, le pharmacien fait le 17

COMMERCES

Notamment certains hypermarchés partenaires ouverts pendant le confinement

ENTOURAGE / VOISINAGE

Leur témoignage peut tout changer

ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

Mise en relation avec la gendarmerie

RESTONS POSITIFS !

LA SOLIDARITE S'ORGANISE PENDANT LE CONFINEMENT

BESOIN DE FAIRE VOS COURSES ?

Vous êtes sénior ou personne fragile et vous ne souhaitez pas sortir faire vos courses pour ne pas vous exposer ?

Des bénévoles du village se proposent de faire vos achats.

Contactez la mairie qui vous mettra en lien :

- Soit par téléphone : 06 25 60 11 51
- Soit par mail mairie@leshaies.fr

DON DE MASQUES

Au début du confinement, devant la pénurie de masque pour les personnes en 1ère ligne de la crise sanitaire, la mairie des HAIES a fait don de 50 masques aux Sauveteurs Secouristes du Pays Viennois - Ffss38.

Rappelez-vous ces bénévoles ont animé la matinée de formation aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur en novembre 2018 dans notre village.

Les sauveteurs secouristes sont en première ligne contre le COVID 19. Les bénévoles basés à Pont Evêque ont été appelés en renfort pour assurer le transport de malades et participer au centre de veille sanitaire à Vienne (38).

Ces masques proviennent des réserves faites par la municipalité à l'époque de la grippe H1N1.

Une partie a été conservée pour les besoins des agents municipaux.

LE SOIR A 20h AU VILLAGE

Chaque soir depuis plusieurs semaines, dès que les cloches de l'église sonnent, un rituel se met en place : applaudissements, bruitage de casseroles, instruments de musique, sifflet...

On entend le soutien des habitants aux personnels soignants et les personnes mobilisées pendant la crise sanitaire.

Un bel hommage.

Mais le meilleur soutien à leur faire est bien sûr de ne pas s'exposer en restant bien chez soi et en respectant les gestes barrière.

CONFECTION DE MASQUES

La mairie a relayé l'initiative personnelle de bénévoles pour la confection et le don de tissu coton et polaire, élastique, fil, lancée le 16 avril dernier.

Plusieurs personnes ont répondu à l'appel et nous les remercions.

L'objectif est de poursuivre l'initiative lancée par Eliane Bonnard qui confectionne des masques en tissu alternatif lavables à 60°C et réutilisables pour doter chaque senior de la commune ou personne de santé fragile.

Merci à cet élan de solidarité !

CREATION DE CONFINES

Je rêve, tu imagines, il dessine,
Nous racontons, vous écrivez, ils inventent...

Je suis un écrivain et je dessine la première page de mon livre !

En 4ème page je laisse aller ma plume sur le papier. J'écris un petit texte, un poème, une chanson.... ✍

Parce que ce que l'on traverse est sans précédent et éveille de nombreuses questions et émotions chez petits et grands,

Parce que, pour beaucoup, nous avons du temps et que ça peut faire du bien de l'occuper en créant,

Parce que, lorsque nous sortirons de ces semaines de "chacun chez soi" cela fera un bien fou de montrer et de voir ce que nous avons traversé et de se retrouver pour en parler, entourés de nos créations..

La Bibliothèque des HAIES vous propose à tous, petits et grands, de mettre sur papier cette période de confinement.

Laissez-vous aller à créer, à déposer sur papier ce que vous vivez, ressentez, pensez...

N'hésitez pas à faire évoluer votre création au fil des semaines et des émotions.

Le but final de tout cela sera donc, lorsque la vie "normale" reprendra son cours, d'organiser une exposition de toutes vos créations à la bibliothèque.

MANIFESTATIONS ANNULEES

CEREMONIE DU 8 MAI

Cette année nous ne nous retrouverons pas autour du monument aux morts le 8 mai pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale car nous devons rester confinés pour ne pas propager le virus Covid-19.

Ces circonstances exceptionnelles ne doivent pas nous faire oublier notre devoir de mémoire.

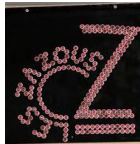
Une gerbe sera déposée au monument aux morts par Madame le maire mais **sans public**.

A 11h, les cloches de l'église sonneront pour appeler chaque habitant qui le souhaite à observer une minute de silence.

La population est également appelée à orner ses fenêtres ou balcon du **drapeau français** ou un dessin aux couleurs du drapeau tricolore.

Rendre hommage, se souvenir, est une marque de respect pour les victimes, alors même à distance, même confinés, prenons le temps d'une pensée, d'un signe de reconnaissance ce 8 mai 2020, c'est aussi cela le devoir de mémoire.

LES ZAZOUS PENSENT A VOUS



Bonjour chers Hayards, chères Hayardes,
Dans ces moments difficiles, les Zazous pensent à vous et espèrent que vous vous portez bien.

Compte tenu des conditions sanitaires, nous ne pourrons pas effectuer la tournée du 1er mai, avec grand regret mais nous nous rattraperons lors de la vogue si les conditions nous le permettent.

On espère que vous répondrez tous présents pour vivre ce moment de convivialité et de joie avec nous.

Cependant, restez à la maison et à bientôt pour de nouvelles aventures à nos côtés !

Les Zazous

Commémoration



JEUNESSE

JOB D'ETE

Le BIJ de la Ville de Vienne et le PIJ de Vienne Condrieu Agglomération s'associent cette année encore pour la 18ème édition des Jobs d'été 2020.

Le forum traditionnel ne pouvant être maintenu, nous avons lancé une **campagne dématérialisée avec 2 outils** pour aider les jeunes dans leurs recherche de jobs :

- un padlet contenant tous les conseils CV, lettres motivation, sites ressources, offres hors territoire, international,... lien qu'il vous suffit de copier dans votre navigateur :

<https://padlet.com/jobseteviennecondrieu/mfphgprmod89ckf>

- un groupe privé Facebook, qui réunira toutes les offres des entreprises du territoire Vienne-Condrieu.

Le nom du groupe est indiqué dans le padlet.

Contact mail pour toute information :

jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Par ailleurs, durant cette période de confinement, l'équipe jeunesse reste en contact par voie numérique avec les jeunes si besoin :

Les liens pour nous suivre et nous contacter :
[Facebook PIJ Vienne Condrieu Agglomération](#)

Facebook Promeneur du Net :

<https://www.facebook.com/sophie.pij.7>

VIGILANCE SECHERESSE

Par arrêté du 20/04/2020 le préfet du Rhône a placé en alerte sécheresse certaines zones du département et en vigilance sécheresse l'ensemble des cours d'eaux superficiels du département et de la métropole de Lyon en raison du déficit pluviométrique cumulés depuis plusieurs années.

La mise en place de la situation de vigilance sécheresse a pour objectif d'alerter sur la sensibilité de la ressource et d'inviter les usagers (particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités) à une **utilisation économe de l'eau**.

Il est demandé à chacun d'être vigilant, de faire preuve de civisme et d'adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau (lutte contre les fuites par exemple),

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>

EAU : COMMENT LA PRESERVER ?

L'eau est une ressource naturelle épuisable, un bien précieux qu'il faut économiser.

Les sécheresses liées au dérèglement climatique, la faible pluviométrie, la pollution, les mauvaises habitudes de consommations doivent nous inciter à préserver l'eau.

Entre la cuisine, l'hygiène, le nettoyage et la vaisselle, un Français utilise en moyenne **150 litres d'eau par jour**. Il est donc important de bien savoir gérer cette ressource pour ne pas la gaspiller et faire des économies sur votre facture d'eau. Des gestes simples appliqués au quotidien par chacun d'entre nous permettent de réduire sensiblement les consommations.

Dans la maison

Salle de bain

- Préférer les douches (60 litres) au bain (200 litres).
- Ne laisser pas couler l'eau en permanence en se lavant les mains, les dents...
- Lavabos : Equiper les robinets d'un mousseur qui se visse entre le robinet et son embout. Il mélange de l'air à l'eau en assurant un débit identique.
- Douches : Installer une douchette à économie d'eau (économie d'eau de 40 à 50 %). Les mitigeurs thermostatiques règlent simultanément la température souhaitée.

Toilettes

- Equiper la chasse d'eau d'un double débit ou d'une éco chasse d'eau, qui permet de stopper le débit d'eau de la chasse. Les éco-plaquettes réduisent le remplissage d'eau du réservoir.

Appareils ménagers

- Remplir complètement le lave-linge et lave-vaisselle ou utiliser le programme économique.

Cuisine

- Préférer le lave-vaisselle (moyenne de 12 litres d'eau) à la vaisselle à la main (50 litres),
- Utiliser la bonde des bacs à vaisselle ou des bassines et ne pas laisser couler l'eau.

Lavage des voitures

- Utiliser l'eau de pluie récupérée dans une cuve et éviter le lavage au jet à grande eau.
- Préférer les stations de lavage qui sont équipées de laveurs haute pression économes.

Traquer les fuites

- Relever votre compteur avant de vous coucher et le lendemain matin, sans utiliser d'eau la nuit. Si les chiffres n'ont pas bougé, il n'y a pas de fuite Sinon, vérifier vos robinets, chasses d'eau et appareils pour chasser les fuites.

Dans le jardin

- Arroser avec l'eau de pluie récupérée des toitures dans des récupérateurs d'eau.
- Arroser le soir ou tôt le matin, (l'évaporation sera réduite) mais jamais en journée. Un binage vaut deux arrosages. Tenir compte des prévisions de pluie.
- Installer un système de goutte à goutte dont l'apport d'eau localisé optimise l'arrosage.
- Garder l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes.

Plus d'info : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-economiser-eau-energie.pdf>





Les masques tissu/papier faits maison sont pour une utilisation exclusive en population générale. Aucune efficacité de ces masques n'a été prouvée.



Se laver les mains avant de le mettre en place.
Le retirer par l'arrière **par les élastiques ou les liens d'attache**,
puis se laver les mains.



Quand il est porté, **il doit couvrir le nez et la bouche** et descendre en dessous du menton.

Il doit être muni de moyens de fixation permettant **de le tenir proche du visage** et si possible, d'un renfort rigide ou d'une attache permettant de mouler le haut du masque sur l'arête du nez.



Le masque doit être changé **toutes les 4 heures** ou **dès qu'il est mouillé ou souillé.**

S'il est jetable, après utilisation, s'en débarrasser **dans une poubelle équipée d'un sac plastique.**



Pour les masques en tissus :

Les laver **au minimum 60° en machine pendant au moins 30 min**, les sécher mécaniquement puis les repasser à 120° pour refaire les plis.

Conseils d'utilisation & d'entretien d'un masque en tissu

Pour commencer ce n'est pas un dispositif médical, il n'est pas conseillé pour le personnel médical qui travaille en contact avec le Covid-19.

Il est très important de bien se laver les mains, le masque est une protection qui ne dispense pas de bien respecter l'ensemble des 5 gestes barrières



5 GESTES « BARRIÈRE »

Pour freiner le coronavirus

1. **Prévention** - Restez chez vous
2. **Mains** - Lavez-les souvent
3. **Coude** - Toussez dedans
4. **Visage** - Évitez de le toucher
5. **Distances** - Gardez-les

PLAN DE DECONFINEMENT

Voici une petite aide pour comprendre le plan de déconfinement le 11 mai 2020 si l'évolution de l'épidémie est favorable le 7 mai 2020 dans le département du Rhône.

MAIRE*info*

Le déconfinement de A à Z

Bars	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Musées (grands)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai.	Parcs et jardins	Réouverture le 11 mai uniquement dans les départements "verts".
Cafés	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Plages	Restent fermées. Décision pour le 2 juin
Centres commerciaux (> 40 000 m²)	Possibilité de poursuite de la fermeture, décision du préfet.	Rassemblements	Autorisés le 11 mai, 10 personnes maximum.
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin.	Restaurants	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes.	Salles de concert	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1er juin.	Salles des fêtes/ polyvalentes	Restent fermées. Décision pour le 2 juin.
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai.	Sport (individuel en plein air)	Autorisé le 11 mai.
Cinémas	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Restent interdits, décision le 2 juin.
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai.	Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt.
Commerces	Réouverture le 11 mai	Taxis	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Crèches	Réouverture le 11 mai.	Théâtres	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.
Écoles élémentaires	Réouverture le 11 mai.	Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Festivals	Plus de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre.	Transports (locaux)	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires.
Grands événements	Plus de 5 000 personnes : interdits jusqu'en septembre.	Transports (> 100 km)	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel.
Lieux de culte	Déjà autorisés.	Universités	Fermées jusqu'en septembre.
Lycées	Restent fermés. Décision pour le 2 juin.	Vacances (organisation)	Décision pour le 2 juin.
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai, possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet.	VTC	Déjà autorisés. Masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Mariages	Reportés sauf urgence.		
Maternelles	Réouverture le 11 mai.		
Médiathèques	Réouverture le 11 mai.		
Musées (petits)	Réouverture le 11 mai.		